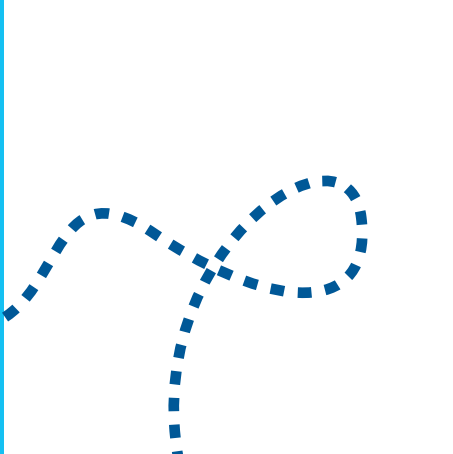


La vie de la structure et les partenariats

La crèche «Les Petits de l'Arceau» est un lieu d'éveil, d'échanges, de rencontres, de jeux libres ou organisés en fonction des intérêts et envies de l'enfant : comptines, jeux de motricité, peinture...

La crèche permet à chacun de grandir en apprenant à vivre avec les autres.



Une structure inscrite dans la vie locale

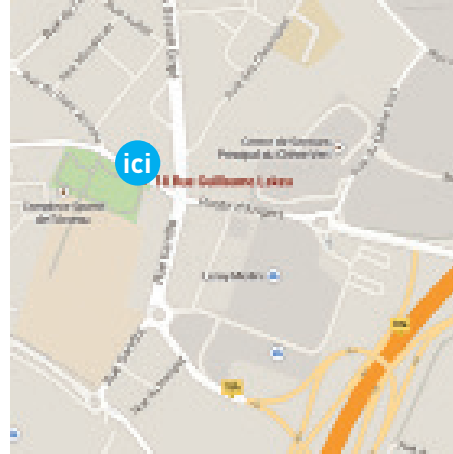
Les liens tissés au gré des rencontres et des projets permettent d'instaurer une dynamique de territoire, une interconnaissance au profit des familles.

Vous êtes invités à participer à la vie de la structure ou en être acteur en fonction de vos envies et possibilités.



Horaires

du lundi au vendredi
7h30-19h30



Les Petits de l'Arceau

18, rue Guillaume Lekeu
49000 ANGERS
02 41 34 63 38

accueil-arceau@mfam-enfancefamille.fr

Établissement d'accueil des jeunes enfants

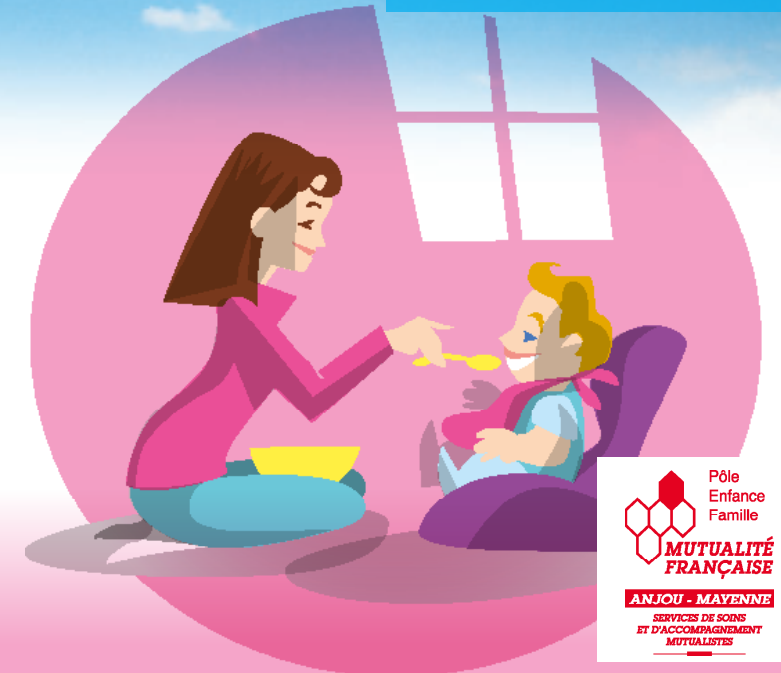
« EAJE »



Les Petits de l'Arceau



Mediaplante - Crédits photo : Getty / Masterfile / Fotolia - Illustrations : Benoit Vieillard 2014-05



L'Équipe



La prestation offerte

Les enfants sont accueillis tout au long de la journée en fonction de vos besoins : accueil régulier, occasionnel, dépannage.

Une priorité d'accueil est donnée aux enfants porteurs de handicap ou de maladie chronique. Toute situation de crise nécessitant une adaptation dans la vie de la famille est considérée comme prioritaire.

Tarif

Un contrat d'accueil est signé entre les parents et la structure.

La participation des familles est fixée selon un barème national établi par la CNAF.

Elle est calculée en fonction des revenus de la famille et du nombre d'enfants à charge. Le repas et les couches sont fournis par la structure.



« L'accueil en groupe d'âge permet une adaptation de la prise en charge en fonction des besoins de chacun. Six places permettent d'accueillir des enfants en crèche passerelle, jusqu'à l'âge de quatre ans, lorsqu'il n'y a pas de place à l'école, ou que le projet de scolarisation est reporté. »



42 places en accueil régulier pour les enfants de 2 mois et demi à 3 ans.



Une équipe qualifiée : infirmière puéricultrice, éducateurs de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, aides petite enfance, cuisinière-lingère et pédiatre



Vous pouvez estimer votre participation sur le site :

mon-enfant.fr

